



# AFRIQUE DE L'OUEST

## introduction

L'Afrique de l'Ouest réunit un nombre important de pays partageant quelques caractéristiques communes. Ils sont tout d'abord dotés d'une population très jeune et encore largement rurale<sup>4</sup>. La taille de leur population est en revanche variable : si l'ensemble sous-régional compte au total près de 250 millions d'habitants, le Nigeria représente à lui seul la moitié de ce total, alors que le Cap-Vert est peuplé de moins d'un demi-million d'habitants. Enfin, les pays ouest africains sont plutôt moins touchés par la pandémie du VIH/Sida : le taux de prévalence du VIH/Sida s'élève à 3,2% en Afrique de l'Ouest, relativement à une moyenne africaine de 7,5%.

L'Afrique de l'Ouest est caractérisée par un bas niveau de développement humain. L'indicateur de développement humain de l'Afrique de l'Ouest est plus faible que celui observé en Afrique en général. En dehors du Cap-vert, du Ghana et du Togo, tous les pays de la région appartiennent à la catégorie du PNUD « des pays à faible développement humain » et cinq pays de la région (Niger, Sierra Leone, Burkina Faso, Mali, Guinée-Bissau) présentent les plus faibles indicateurs de développement humain au monde. A titre d'exemple, l'espérance de vie ne dépasse pas les 50 ans dans plus de la moitié de ces pays.

Du point de vue économique, la pauvreté est une caractéristique dominante. Le niveau de richesse moyen de la région dépasse à peine la moitié du niveau moyen africain (le PIB par habitant moyen est de 441 \$ E.U. en Afrique de l'Ouest et de 791 \$ E.U. en Afrique). Aucun de ces pays n'a un PIB par habitant excédant 500 \$ E.U., à l'exception du Cap-Vert (1 648 \$ E.U.), de la Côte d'Ivoire (793 \$ E.U.) et du Sénégal (583 \$ E.U.). On notera par ailleurs que 13 de ces 16 pays sont éligibles à l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés. En revanche, les inégalités de revenu dans ces pays se situent à un niveau proche de la moyenne africaine même si la Sierra Leone se démarque par des inégalités particulièrement criantes : les 20% les plus riches y ont un revenu presque 60 fois supérieur à celui des 20% les plus pauvres<sup>5</sup>. Ainsi, au regard d'autres unités régionales du continent, l'Afrique de l'Ouest apparaît comme une région plutôt homogène, même si cette relative homogénéité ne doit pas masquer la diversité rencontrée, notamment en termes de politiques éducatives.

<sup>4</sup> En moyenne dans ces pays, les jeunes de moins de 15 ans représentent 44 % de la population totale et la population rurale 61% (Données 2003 ; Rapport sur le développement humain, PNUD 2005).

<sup>5</sup> Données 2003 ; Rapport sur le développement humain, PNUD 2005.

**Bénin**

**Burkina Faso**

**Cap-Vert**

**Côte d'Ivoire**

**Gambie**

**Ghana**

**Guinée**

**Guinée-Bissau**

**Libéria**

**Mali**

**Mauritanie**

**Niger**

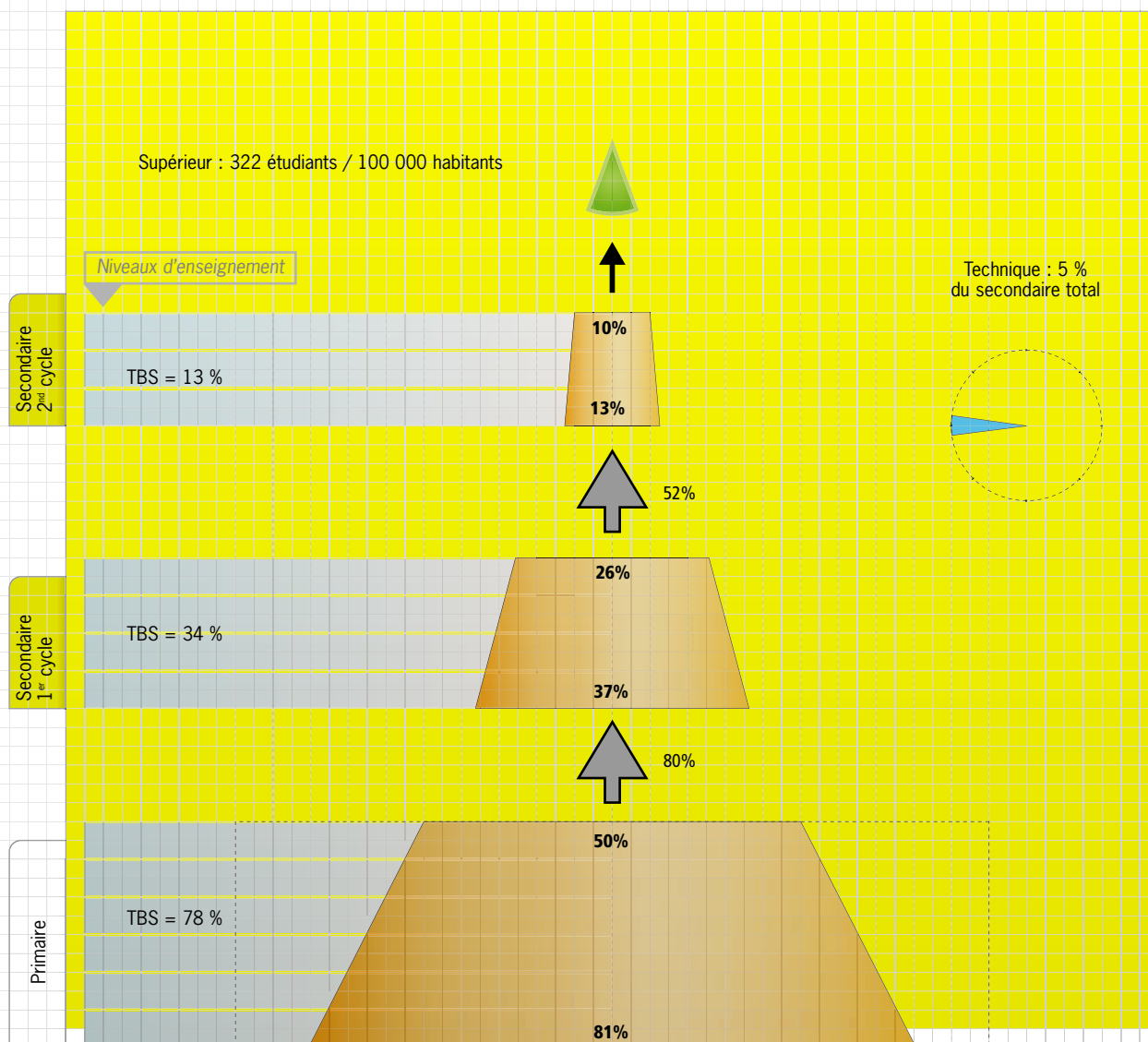
**Nigeria**

**Sénégal**

**Sierra Leone**

**Togo**

ANNÉE 2003 / 2004



Note : la pyramide moyenne « Afrique de l'Ouest » est construite à partir des données du Bénin (2003/04), du Burkina Faso (2003/04), du Cap-Vert (2003/04), de la Côte d'Ivoire (2002/03), de la Gambie (2003/04), du Ghana (2004/05), de la Guinée (2003/04), de la Guinée-Bissau (2001/02), du Mali (2003/04), du Niger (2003/04), de la Mauritanie (2003/04), du Sénégal (2004/05), de la Sierra Leone (2004/05) et du Togo (2003/04). Les données du Libéria et du Nigeria sont insuffisantes pour construire les diagrammes de flux correspondants.

# Pyramide éducative de l'Afrique de l'Ouest

## Une scolarisation primaire universelle encore loin de sa réalisation.

L'Afrique de l'Ouest est caractérisée par un faible taux d'accès à l'école primaire : 19 enfants ouest africains sur 100 n'accèdent pas à l'école (contre six enfants en moyenne en Afrique). Mais ce qui éloigne le plus l'Afrique de l'Ouest de l'objectif d'éducation primaire pour tous est la faible capacité des systèmes éducatifs à maintenir les élèves à l'école : en moyenne, un enfant sur deux ne termine pas le cycle primaire<sup>6</sup> (or le taux d'achèvement moyen du primaire (TAP) en Afrique est de 64%).

Cependant, le constat doit être nuancé puisqu'il masque une grande diversité entre les pays. En termes d'accès, plus d'un tiers des pays de la région ont déjà atteint ou sont proches de l'universalité dans l'accès à l'école (cas du Bénin, du Cap-Vert, du Ghana, de la Guinée-Bissau, de la Mauritanie et de la Sierra Leone) alors qu'à l'inverse le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger ont accumulé du retard (taux d'accès inférieur d'au moins 20 points par rapport à la moyenne Afrique).

En termes de rétention des élèves en cours de cycle, le Cap-Vert, le Ghana et le Togo ont atteint un taux largement supérieur à la moyenne africaine (à l'instar de la Sierra Leone bien que sortant de 11 années de guerre civile<sup>7</sup>). En revanche, le Burkina Faso, le Mali et le Niger, qui déjà présentent des problèmes d'accès, se distinguent par des taux de rétention parmi les plus faibles d'Afrique (un enfant sur quatre achève le primaire au Niger). La Guinée-Bissau et la Mauritanie sont encore loin de la SPU malgré l'universalité dans l'accès, en raison de mauvaises performances en termes de rétention.

## Une structure des transitions orientée vers un accès peu sélectif au cycle secondaire.

Les taux d'accès en premières années du collège et du lycée en Afrique de l'Ouest sont plus faibles que les taux moyens africains (au collège, 37% par rapport à 52% en Afrique, au lycée, 13% contre 26% en Afrique). Ceci s'explique principalement par la faiblesse du taux d'achèvement du primaire et par une transition réduite entre le collège et le lycée mais non par la transition entre primaire et secondaire ou par la rétention dans les deux cycles du secondaire, relativement élevée. En effet, la rétention au collège est proche de la moyenne africaine alors que celle au lycée est bien meilleure dans la région que sur l'ensemble du continent.

Ainsi, **la régulation des systèmes éducatifs ouest africains ne s'effectue pas par « le bas »** (si ce n'est par les abandons massifs en cours de cycle primaire qui constituent une auto-régulation du système qu'il faut combattre) **mais plutôt dans le passage du collège au lycée**: les systèmes permettent à une grande proportion des élèves de dernière année du primaire d'accéder au collège (80 contre 84% à l'échelle du continent). En revanche, le flux des élèves est fortement régulé dans le passage du premier au second cycle du secondaire puisque seulement un élève sur deux ayant terminé le collège a accès au lycée. Ainsi, **le primaire et le premier cycle du secondaire des systèmes éducatifs ouest africains peuvent être considérés comme ne formant qu'un seul bloc**. Cette absence de régulation à l'entrée du secondaire reflète la volonté plus ou moins implicite des pays d'étendre la scolarisation universelle au premier cycle du secondaire et de répondre à la demande sociale favorable à une poursuite des études au-delà du primaire<sup>8</sup>.

## Un accès réduit aux niveaux terminaux du système.

**L'enseignement technique et professionnel est bien moins développé en Afrique de l'Ouest qu'il ne l'est sur l'ensemble du continent** : il ne représente que 5% des effectifs du secondaire, pour plus du double en moyenne en Afrique. L'insuffisance de formations techniques et professionnelles est particulièrement criante en Gambie, au Niger et au Sénégal où ce type d'enseignement est pratiquement inexistant (moins de 3% des effectifs du secondaire). **La couverture de l'enseignement supérieur est également plus faible que la moyenne africaine** (322 versus 905 étudiants pour 100 000 habitants) mais reste **cependant élevée dans certains pays au regard de leur développement économique et de leur retard dans l'atteinte de la scolarisation primaire universelle** (cas de la Côte d'Ivoire et du Bénin).

6 Ces chiffres ne tiennent pas compte de la Libéria et du Nigeria.

7 1991-2002.

8 Néanmoins, les pays de la région présentent là encore une diversité certaine. Un tiers des pays affichent une relative régulation des flux entre le primaire et le secondaire (cas du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie et du Sénégal où le taux de transition primaire-secondaire est de 67% contre 80% en moyenne pour la région). A l'inverse, la Gambie, le Ghana, la Guinée et la Guinée-Bissau ont un taux de transition primaire-secondaire extrêmement élevé (> 92%) alors même que la Guinée et la Guinée-Bissau présentent un TAP particulièrement faible (respectivement 52 et 36%). En effet, le développement harmonieux du système éducatif impose de relier le taux de transition du cycle inférieur vers le cycle supérieur aux résultats en termes de rétention sur le cycle inférieur considéré.

## Profil Afrique de l'Ouest<sup>9</sup>

**Indice africain de développement de l'EPT.** Une mesure globale de l'avancée des pays d'Afrique de l'Ouest vers l'Education Pour Tous, l'indice africain de développement EPT<sup>10</sup>, met en avant l'importance du défi que représente pour ces pays l'atteinte des objectifs EPT d'ici 2015. En effet, l'indice EPT d'Afrique de l'Ouest (41,9) est de 16 points inférieurs à l'indice moyen africain (57,6). L'écart est encore plus important (17 points) lorsque la mesure globale inclut un indicateur de la qualité de l'enseignement primaire. Au regard de ces indicateurs, l'Afrique de l'Ouest est la région d'Afrique qui présente le plus de retard : l'indice africain EPT+ est de 39,5 en Afrique de l'Ouest alors que sa valeur s'élève à 77,4 en Afrique du Nord, à 75,7 en Afrique Australe, à 65,5 en Afrique de l'Est et à 49 en Afrique Centrale.

**Offre scolaire aux différents niveaux d'études.** La capacité d'accueil du système éducatif en Afrique de l'Ouest est en général faible. Le TBS<sup>11</sup> au primaire qui s'élève à 78% est, avec celui d'Afrique de l'Est (80%), le plus faible du continent. En revanche, l'offre scolaire au premier cycle du secondaire mesurée par un TBS de 34% est en moyenne plus développée que celle d'Afrique de l'Est (15%) mais aussi d'Afrique Centrale (32%). Elle reste toutefois inférieure à la moyenne africaine (48%). Au deuxième cycle du secondaire, le TBS ouest africain (13%) est de dix points inférieurs à celui d'Afrique (23%). Au niveau du supérieur, on compte 322 étudiants pour 100 000 habitants contre 905 en Afrique.

**Efficacité interne au primaire.** L'efficacité interne d'un système - ou autrement dit sa capacité à amener les enfants entrants au début d'un cycle au terme de ce cycle en un minimum d'années - est d'autant meilleure que les taux d'abandons et de redoublements sont faibles. Or, en Afrique de l'Ouest, ces deux taux sont, pour le primaire, plutôt élevés mais restent proches de la moyenne africaine : 14% des enfants redoublent en moyenne au primaire (15% en Afrique) et 68% des élèves entrés en primaire parviennent à la 6<sup>ème</sup> année du cycle (idem en Afrique).

**Efficience quantitative.**<sup>12</sup> L'efficience du système renvoie à la plus ou moins bonne utilisation des ressources publiques en termes de scolarisation offerte (mesurée par l'espérance de vie scolaire) par rapport aux ressources mobilisées (mesurées par les dépenses publiques d'éducation en % du PIB du pays). L'espérance de vie scolaire en Afrique de l'Ouest est identique à celle du continent : les enfants qui entrent dans le système peuvent espérer en moyenne suivre cinq ans et demi de scolarité. Pour obtenir ce résultat, les pays ouest africains consacrent à peu près la même proportion de leur PIB aux dépenses en éducation que la moyenne des pays africains (un peu moins de 4% du PIB). Ainsi, l'Afrique de l'Ouest ne se démarque pas du reste du continent quant à l'efficience quantitative de son système éducatif.

**Équité des systèmes éducatifs.** Les systèmes éducatifs ouest africains présentent la particularité d'être parmi les plus inéquitables des pays africains, au sens où les ressources publiques en éducation sont appropriées par un nombre très restreint d'individus. Ainsi, les 10% des Ouest-Africains ayant les niveaux d'éducation les plus élevés captent presque la moitié des ressources publiques en éducation (44%), alors que cette proportion s'élève en Afrique à 39%. Le degré d'équité dans l'appropriation des ressources publiques en éducation en fonction du parcours scolaire de chacun est déterminé conjointement par les coûts unitaires et la couverture à chacun des cycles : plus les niveaux élevés sont coûteux relativement aux niveaux inférieurs du système, plus l'inéquité est forte ; de même, plus l'accès aux niveaux supérieurs est restreint et moins le système est structurellement équitable. Il semblerait qu'en Afrique de l'Ouest, l'accès limité aux niveaux terminaux du système soit le principal facteur explicatif du degré élevé d'inéquité.

9 La différence dans les taux d'accès en première année et d'achèvement du primaire entre la pyramide éducative d'Afrique de l'Ouest et le profil de la sous-région s'explique par la non prise en compte du Nigeria dans le premier cas, du fait d'informations parcellaires sur les cycles post-primaires.

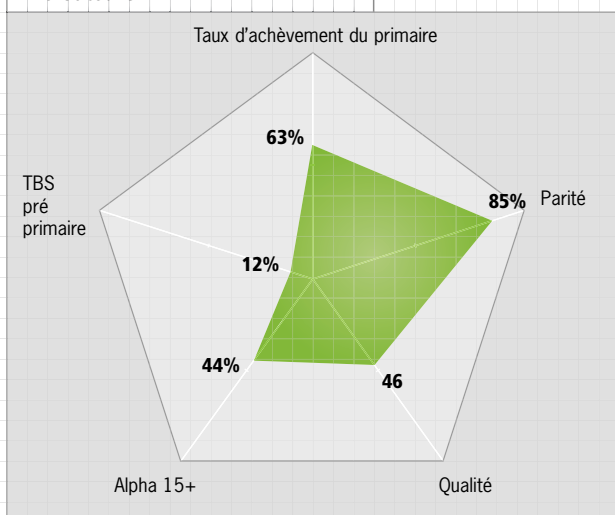
10 L'indice africain EPT prend en compte le TAP du primaire, l'indice de parité au primaire et le taux d'analphabetisation. L'indice africain EPT+ intègre en plus les informations disponibles sur la qualité de l'enseignement primaire (voir en annexe l'explication des calculs).

11 Voir en annexe l'interprétation de cet indicateur.

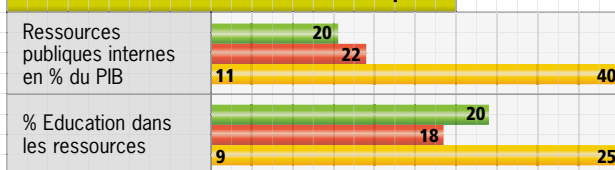
12 Le Cap-Vert, le Libéria, le Nigeria et la Sierra Leone n'ont pas été pris en compte pour cette analyse du fait d'une insuffisance de données.

**Indice africain de développement EPT 41.9**  
**Indice africain de développement EPT+ 39.5**

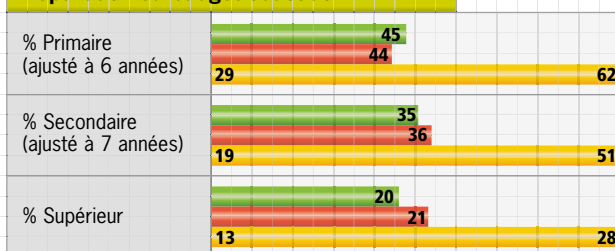
**Indicateurs EPT**



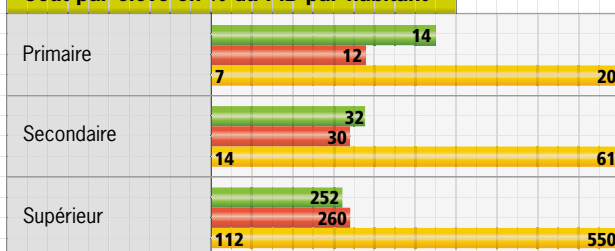
**Mobilisation des ressources domestiques**



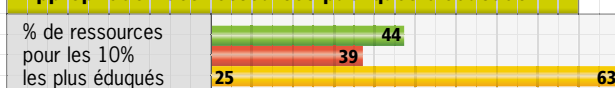
**Répartition du budget éducation**



**Coût par élève en % du PIB par habitant**



**Appropriation des ressources publiques d'éducation**

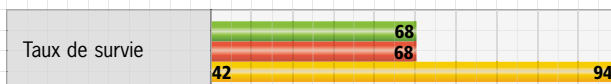
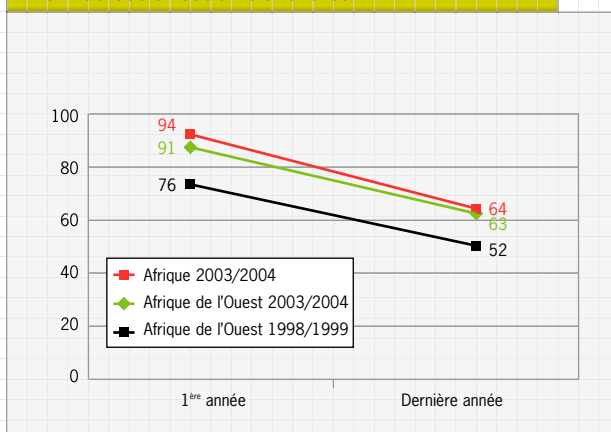


**Contexte démographique et macro-économique (2003)**

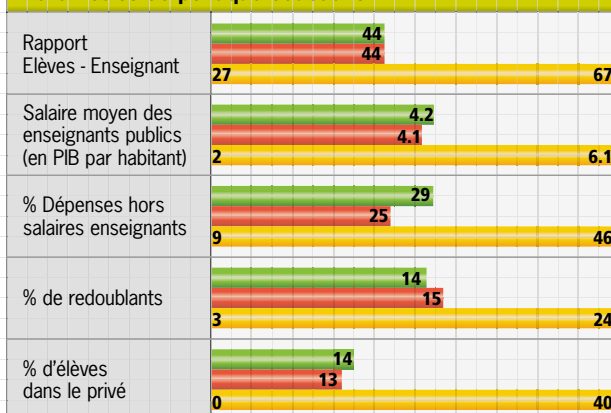
PIB par habitant (\$ E.U.)	441
Population totale (000)	248 237
% de la population d'âge scolaire (primaire)	16.7
Prévalence VIH/SIDA (15-49 ans)	3.2 %
IDH (classement)	ND

**INDICATEURS FAST TRACK (Primaire)**

**Profil de scolarisation transversal**



**Paramètres de politique éducative**



**Légende**

Afrique de l'Ouest	ND :
Moyenne pays africains	Donnée
Minimum-Maximum pays Afrique de l'Ouest	Non Disponible





# La situation des systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest

## Les disparités en matière de résultats au regard des objectifs EPT

### › Petite enfance (objectif EPT n°1).

A l'instar du continent, la couverture du préscolaire est en Afrique de l'Ouest très faible (TBS moyen de 12%), voire quasiment nulle : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la Sierra Leone et le Togo affichent ainsi un TBS inférieur à 5%. Par ailleurs, le développement du préscolaire semble très peu lié à la richesse du pays car si le Cap-Vert dispose à la fois d'un PIB par habitant élevé et d'une couverture du préscolaire importante (TBS de 53%), le Ghana en revanche scolarise beaucoup d'enfants de moins de 6 ans (TBS du préscolaire de 42%) malgré son faible niveau de richesse (PIB par habitant de 359 \$ E.U.). Enfin la Côte d'Ivoire, avec un PIB par habitant plutôt élevé (793 \$ E.U.) présente un enseignement préscolaire à l'état embryonnaire.

### › Taux d'achèvement du primaire (objectif EPT n°2).

Avec l'Afrique Centrale, l'Afrique de l'Ouest est la région la plus éloignée de l'objectif de l'EPT n°2. Comme l'a montré l'analyse précédente des pyramides éducatives, ceci s'explique en particulier par le retard quant à la rétention des élèves au cours du cycle du primaire qu'ont pris le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal dont le taux d'achèvement du primaire est inférieur ou égal à 50%. Il reste donc à ces pays moins de dix années pour parcourir l'autre moitié du chemin qui conduit à un TAP de 100% en 2015.

### › Alphabétisation de la population âgée de plus de 15 ans (objectif EPT n°4).

L'Afrique de l'Ouest souffre d'un retard considérable dans l'alphabétisation de sa population. En moyenne dans la région, seulement 44% des adultes de plus de 15 ans sont alphabétisés. Cette proportion s'élève en Afrique à 61%. Ainsi, 11 des pays ouest-africains appartiennent aux 15 pays ayant les plus faibles taux d'alphabétisation de l'Afrique. Au Mali où le taux d'alphabétisation est le plus faible d'Afrique, seule une personne sur cinq sait lire et écrire. Le Nigeria et le Cap-Vert se distinguent toutefois, avec un niveau supérieur à la moyenne africaine.

### › Parité des sexes dans l'enseignement primaire (objectif EPT n°5).

Même si la parité des sexes n'a pas encore été atteinte en Afrique de l'Ouest, la proportion de filles inscrites au primaire par rapport à celle de garçons est plutôt élevée et proche de la moyenne africaine (respectivement 85 et 90 filles pour 100 garçons). Mais derrière cette moyenne, les pays de la région présentent des situations très différentes, les deux extrêmes d'Afrique en matière de parité étant des pays ouest-africains : en Gambie, on trouve plus de filles inscrites au primaire que de garçons (indice de parité de 106) alors qu'en Guinée-Bissau moins de sept filles sont inscrites pour dix garçons. Plus d'un tiers des pays ont déjà atteint ou presque la parité (Cap-Vert, Gambie, Ghana, Mauritanie, Sénégal), un autre tiers s'en éloigne de plus de 20 points d'indice (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Guinée-Bissau).

### › **Qualité ou effectivité des apprentissages (objectif EPT n°6).**

La qualité de l'enseignement primaire en Afrique de l'Ouest est moins bonne que la moyenne africaine, elle-même déjà faible (respectivement 46 et 51<sup>13</sup>). Tous les pays de la région se situent en dessous de cette valeur moyenne africaine<sup>14</sup> (à l'exception du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de la Guinée-Bissau et du Togo, pour qui l'indicateur de qualité avoisine 55). Le Ghana, le Nigeria et la Mauritanie se distinguent par des indicateurs particulièrement faibles, inférieurs à 35. Afin de mettre en avant les disparités là encore rencontrées à l'intérieur de la région, soulignons qu'au Nigeria ou au Ghana, pour qu'au moins 90% de la population soit alphabétisée durablement, il faut qu'elle ait effectué treize années d'études en moyenne alors qu'au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Togo, sept années suffisent. Quoi qu'il en soit, tous les pays de la région, s'ils veulent atteindre l'EPT, doivent s'efforcer d'améliorer la qualité de leur enseignement primaire, puisque même les pays les plus performants sur ce point n'arrivent pas à former une proportion satisfaisante d'alphabètes au sortir du cycle primaire.

## **Les disparités en matière de politiques éducatives**

### › **Sur le contexte macro-fiscal et l'effort budgétaire en faveur de l'éducation**

*Un contexte macro-fiscal plutôt défavorable mais compensé par un arbitrage budgétaire inter-sectoriel en faveur de l'éducation*

La plupart des pays ouest africains souffrent d'une faible capacité à mobiliser des ressources publiques internes à cause d'un niveau de richesse bien en deçà de la moyenne africaine (moins de la moitié) d'une part et d'une capacité réduite à prélever des recettes fiscales d'autre part ; ces deux éléments étant souvent très liés. Le PIB par habitant en Afrique de l'Ouest n'atteint pas la moitié de celui observé en Afrique ; les recettes fiscales représentent 20% du PIB moyen de la région, soit légèrement moins qu'en Afrique (22%) mais avec de grandes différences entre les pays. La Mauritanie, le Nigeria et le Cap-Vert font figure d'exception, la Mauritanie et le Nigeria parvenant à prélever autour de 40% de leur PIB grâce à l'exploitation contrôlée de ressources naturelles et à leur politique fiscale, le Cap-Vert grâce à un PIB par habitant presque quatre fois supérieur à celui de la région.

Cependant, la majorité des pays ouest africains compensent cette contrainte budgétaire élevée par une priorité importante donnée au secteur de l'éducation. En effet, le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo consacrent une part de leur budget au secteur de l'éducation supérieure à celle proposée par le cadre indicatif de l'initiative de mise en œuvre accélérée de l'EPT (initiative Fast Track), soit 20%<sup>15</sup>. En revanche, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, et surtout le Nigeria, se distinguent par leur faible effort budgétaire en matière d'éducation avec une part de leur budget allouée à l'éducation inférieure à 15%.

### › **Sur la ventilation intra-sectorielle des dépenses d'éducation**

*Renforcer la cohérence entre les allocations budgétaires entre les cycles et le niveau de développement de chacun des cycles*

Les **pays d'Afrique de l'Ouest pris dans leur ensemble tiennent pour moyennement prioritaire l'enseignement primaire dans leur arbitrage budgétaire intra-sectoriel** : ils y consacrent en moyenne 44% de leurs dépenses publiques. Lorsque l'on s'éloigne de cette vision d'ensemble apparaissent des situations variées. Le Bénin, le Burkina Faso, la Gambie et le Niger présentent une répartition intra-sectorielle favorable au cycle primaire<sup>16</sup>, le Niger et le Burkina Faso allouant 60% ou plus de leurs dépenses en éducation au primaire. Par ailleurs, ces pays affichent un taux d'achèvement du cycle primaire parmi les plus faibles d'Afrique, à l'exception toutefois de la Gambie. La priorité accordée au primaire est donc en cohérence avec la volonté affichée des

13 Voir en annexe pour l'explication du calcul de cet indicateur.

14 Les valeurs ne sont pas connues pour le Cap-Vert et le Libéria.

15 L'initiative Fast Track propose dans son cadre indicatif un certain nombre de valeurs cibles retenues sur la base des observations faites dans les pays ayant été les plus performants pour atteindre la SPU.

16 La part des dépenses d'éducation consacrée au cycle primaire est au moins égale à 50 %, cette valeur correspondant à la valeur cible du cadre indicatif de l'initiative Fast Track.



pays africains de se mobiliser pour atteindre la scolarisation primaire universelle. Le Togo, le Sénégal, la Mauritanie, la Guinée, la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone réalisent un effort légèrement en dessous de la valeur cible de l'initiative Fast Track.

Le Mali et la Guinée-Bissau, malgré un taux d'achèvement du primaire très faible (inférieur à 45%) ne consacrent qu'autour d'un tiers de leurs dépenses en éducation au cycle primaire, ce qui constitue une menace dans l'atteinte de l'objectif de scolarisation primaire universelle en 2015. Le Cap-Vert, le Ghana et le Nigeria portent leurs efforts en priorité sur le cycle secondaire, ce qui peut se justifier par de grandes avancées déjà réalisées en faveur de la scolarisation primaire universelle, même si des progrès restent encore à faire pour atteindre effectivement l'objectif de 100% d'achèvement.

Par ailleurs, il faut souligner qu'en moyenne, les pays ouest africains consacrent une part de leurs dépenses en éducation à l'enseignement supérieur pratiquement égale à la moyenne africaine (respectivement 20% et 21%) alors qu'ils sont nombreux à être parmi les pays les plus éloignés de la scolarisation primaire universelle. L'effort budgétaire en faveur du supérieur oscille dans la région entre 13 et 28% des dépenses en éducation, le Niger étant le pays où cet effort est le plus faible, le Sénégal celui où il est le plus élevé<sup>17</sup>. L'arbitrage constaté en faveur du supérieur (part des dépenses supérieure à 20%) se fait plutôt au détriment du cycle secondaire au Sénégal, au Bénin et en Sierra Leone, alors qu'il se fait aux dépens de l'enseignement primaire en Guinée-Bissau et dans une moindre mesure en Guinée.

Ainsi, pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, certains pays ouest africains devront revoir leur répartition intra-sectorielle des dépenses d'éducation, en particulier les pays éloignés de la SPU qui ne consacrent actuellement qu'une faible part de leur budget à l'éducation primaire.

### › Sur l'arbitrage quantité/ dépense unitaire (par niveau d'enseignement)<sup>18</sup>

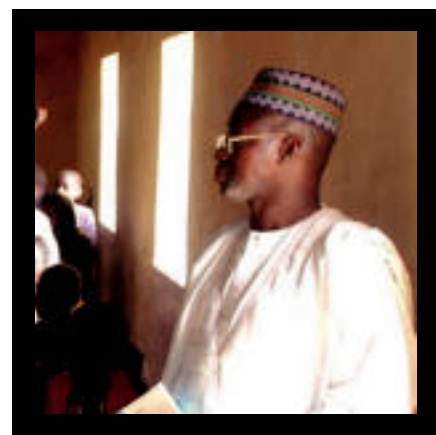
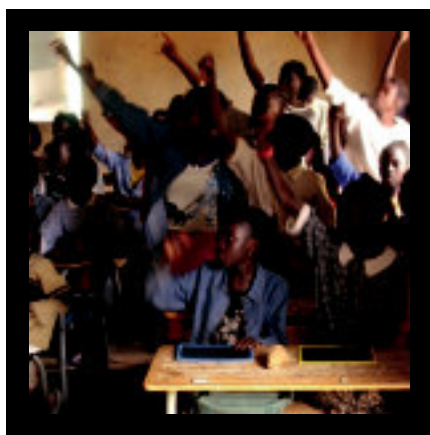
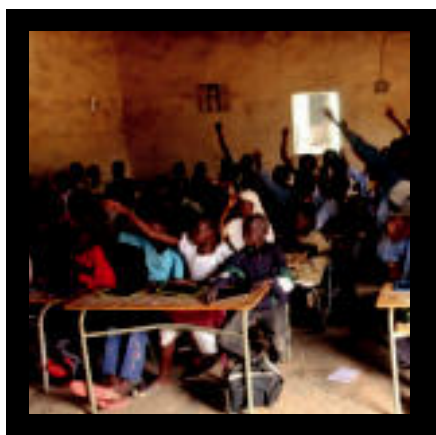
*Des dépenses unitaires élevées au primaire et moyennes dans le secondaire et le supérieur*

Au regard de la moyenne africaine, les pays d'Afrique de l'Ouest sont caractérisés dans leur ensemble par une dépense moyenne par élève relativement élevée au primaire (14% du PIB par habitant versus 12% en Afrique). Ceci traduit un choix plus ou moins implicite de ces pays, relativement à la situation africaine, de favoriser les ressources allouées à chaque élève plutôt que le nombre d'élèves scolarisés dans le primaire. Par conséquent, la plupart des pays ouest africains, et en particulier le Niger et le Burkina Faso où les coûts unitaires du primaire sont particulièrement élevés (autour de 20% du PIB par habitant), disposent d'une marge de manœuvre pour augmenter leur couverture scolaire au niveau du primaire. La Guinée-Bissau, la Guinée, le Bénin ou le Mali ne disposent pas, en revanche, d'une telle marge de manœuvre car la dépense allouée par élève au primaire est déjà très faible. Réduire encore cette dépense risquerait de nuire fortement à la qualité des enseignements.

Pour les cycles secondaire et supérieur, la dépense unitaire moyenne ouest africaine est très proche de la moyenne africaine (32% du PIB par habitant au secondaire contre 30% en Afrique, 252% au supérieur contre 260% en Afrique) mais cette moyenne recouvre une grande diversité entre les pays, aussi bien en termes de montant que d'efficacité de cette dépense. Le Mali et le Niger par exemple délivrent un enseignement secondaire presque deux fois plus coûteux que la moyenne (respectivement 50 et 61% du PIB par habitant). Ce coût élevé s'accompagne logiquement d'une faible couverture (TBS au secondaire de respectivement 20 et 8%). A l'inverse, la Sierra Leone, la Guinée-Bissau et la Guinée dépensent par élève scolarisé au secondaire deux fois moins que la moyenne. Pourtant, la Sierra Leone n'atteint pas des résultats significativement meilleurs que le Mali en termes de couverture scolaire, son TBS étant de 23%. La diversité entre

17 On ne dispose pas cependant des données du Ghana, de la Gambie et du Libéria.

18 On rappelle que les études empiriques ont montré qu'à niveau de ressources identiques, les pays affichant les coûts unitaires les plus élevés sont ceux qui présentent les indicateurs de couverture les plus faibles et vice-versa.



les pays est la même dans le choix des dépenses par étudiant du supérieur : le Togo, la Guinée-Bissau, la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Mauritanie et le Mali consacrent moins de 200% de leur PIB par habitant par étudiant alors que le Niger, le Burkina Faso et la Sierra Leone ont une dépense unitaire supérieure à 500% du PIB par habitant.

Ainsi, on soulignera, pour les pays d'Afrique de l'Ouest, la grande hétérogénéité dans les choix de la dépense par élève au secondaire et au supérieur.

### › Sur la composition du coût unitaire (cycle primaire<sup>19</sup>)

*Des arbitrages très divers entre les différentes composantes de la dépense unitaire du primaire ouvrant la voie à un échange d'expériences entre pays*

Le coût unitaire est composé du rapport élèves-maître, du salaire des enseignants et des autres dépenses courantes. La répartition de ces différentes composantes renseigne sur les leviers sur lesquels les pays peuvent agir pour modifier le coût unitaire et par conséquent la couverture scolaire.

Au niveau du primaire, la composition moyenne en Afrique de l'Ouest du coût unitaire est très proche de celle observée à l'échelle du continent, avec un taux d'encadrement de 44 élèves par maître (égal au ratio moyen en Afrique), un salaire moyen des enseignants de 4,2 fois le PIB par habitant (4,1 en Afrique) et des dépenses hors salaires enseignants s'élevant à 29% des dépenses courantes en éducation (25% en Afrique). La tendance moyenne observée en Afrique de l'Ouest d'un coût unitaire plus élevé qu'ailleurs s'explique donc par l'importance des dépenses autres que le salaire des enseignants et par un salaire moyen des enseignants supérieur à la moyenne africaine.

Derrière cette moyenne, les pays ont opté pour des choix de politique parfois très différents. Parmi les pays ayant un coût unitaire plus faible que la moyenne ouest-africaine, le Mali, le Bénin et la Guinée ont privilégié des dépenses hors salaires enseignants très élevées (leur part dans les dépenses d'éducation est supérieure à 40%) aux dépenses, pour le Mali et le Bénin de l'encadrement des élèves (REM supérieur à 50) et pour la Guinée du salaire des enseignants (2,3 unités de PIB par habitant). La Guinée-Bissau a opté pour un arbitrage proche de celui de la Guinée. En revanche, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo favorisent un salaire des enseignants élevé (supérieur à la moyenne ouest-africaine), aux dépens des dépenses hors salaires enseignants. Parmi les pays au coût unitaire élevé (Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Niger, Sierra Leone), tous les pays donnent la priorité à l'encadrement des élèves (inférieur à 43 élèves par maître) à l'exception toutefois du Burkina Faso qui favorise le salaire des enseignants (5,7 unités de PIB par habitant).

<sup>19</sup> Les données disponibles pour les niveaux secondaires et supérieurs sont beaucoup plus parcellaires et difficiles à comparer d'un pays à l'autre.

## › Sur la gestion des personnels enseignants

*Cibler les efforts pour une allocation équitable des enseignants dans les établissements scolaires*

L'observation sur dix pays de la région<sup>20</sup> du degré d'aléa dans l'allocation des personnels enseignants dans les écoles primaires illustre des pratiques de gestion des enseignants très différentes au regard du critère d'équité dans les conditions de scolarisation des enfants. Cet aléa oscille de 9% en Guinée, pays qui a adopté un plan très structuré d'allocation du personnel, à encore 39% au Bénin et 38% au Togo malgré de récents progrès en lien avec l'introduction de la nouvelle politique d'affectation du personnel sur poste. Cet effort de rationalisation de l'affectation des enseignants en fonction du nombre d'élèves dans les écoles est d'autant plus impératif que le nombre de nouveaux enseignants à recruter au primaire pour atteindre la SPU avec une taille de classe acceptable sera élevé dans cette région, notamment dans les pays du Sahel les plus en retard.

## Conclusion : les défis de la sous-région Afrique de l'Ouest

L'état des lieux des systèmes éducatifs ouest africains met en avant deux groupes de pays. Le premier groupe est proche de l'atteinte de la SPU. Il réunit quatre pays (Cap-Vert, Ghana, Nigeria, Togo), dont deux anglophones et un lusophone. Outre la langue, ces pays se différencient par des contextes économiques très différents, le Cap-Vert ayant un PIB par habitant largement supérieur à celui du Ghana, du Nigeria ou du Togo. Le deuxième groupe a encore un long chemin à parcourir d'ici 2015 pour atteindre la SPU. Il est constitué de 12 pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone) majoritairement francophones et partageant dans l'ensemble un niveau de vie et un développement humain très faible. Les défis pour chacun de ces groupes sont de nature différente.

### › Défis pour les pays proches de l'atteinte de la SPU (Cap-Vert, Ghana, Nigeria, Togo).

Le principal défi qui se pose encore **sur le primaire** pour ces pays, en particulier le Ghana et le Nigeria, est de **relever la qualité des enseignements dispensés**. En effet, si une grande majorité des enfants achève un cycle primaire, peu en sortent alphabètes du fait d'une mauvaise qualité de l'enseignement primaire. L'impact de l'universalisation de la scolarité primaire sur la sphère économique et sociale en est alors amoindri. Ces pays font ensuite face au défi d'un **développement harmonieux des cycles secondaire, technique/professionnel et supérieur** permettant de former des personnes dont le nombre et les qualifications répondent au mieux aux demandes économiques et sociales des sociétés.

### › Défis pour les pays encore éloignés de la SPU (les 12 autres pays du groupe).

Le défi principal pour ces pays est de **poursuivre leurs efforts en direction du primaire** tant sur les plans quantitatifs que qualitatifs. Pour tous les pays, et en particulier le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal, ces efforts devront porter sur la limitation des abandons scolaires en cours de cycle, en stimulant la demande des familles, en adaptant mieux l'offre scolaire à cette demande et en limitant les écoles n'offrant pas la possibilité de suivre l'intégralité du cycle. Pour d'autres pays, des progrès doivent également être réalisés en matière d'accès à l'école (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger). Les efforts portant sur la qualité de l'enseignement de base sont essentiels pour tous les pays étant donné le problème aigu d'analphabétisme que connaît la région et le faible niveau actuel des connaissances acquises par les élèves au primaire.

<sup>20</sup> Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.

Pour relever ces défis, les pays disposent de marges de manœuvre certaines et diverses. Elles résident dans la révision à la hausse de la priorité budgétaire accordée à l'éducation (cas du Nigeria, de la Guinée-Bissau et de la Mauritanie), dans la réallocation du budget de l'éducation des cycles post-primaires vers le primaire (cas du Mali, de la Guinée-Bissau, du Togo, du Sénégal, de la Mauritanie, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Leone), dans la régulation des flux d'élèves dans les niveaux post-fondamentaux, ou encore dans l'arbitrage entre le montant de la dépense par élève et le développement de la couverture scolaire. Par exemple, certains pays comme le Niger et le Burkina Faso dont la dépense par élève du primaire est élevée peuvent envisager de diminuer ce coût unitaire au profit d'un développement de la couverture, en réduisant les composantes du coût ne nuisant pas à la qualité de l'enseignement.

Quels que soient les choix opérés dans ces différentes directions, l'atteinte de la scolarisation primaire universelle d'ici 2015 ne pourra avoir lieu que si les pays **rendent plus efficiente la gestion de leur système éducatif**, aussi bien dans sa dimension administrative que pédagogique. L'amélioration de la gestion représente un enjeu d'autant plus important qu'elle permettra aux pays une meilleure allocation des ressources pour l'atteinte de la SPU et pour assumer le choix d'élargir l'enseignement de base au premier cycle du secondaire.

Par ailleurs, le développement des systèmes éducatifs ouest africains devra intégrer le critère d'équité tout d'abord dans un souci de justice sociale puisque l'éducation est un bien qui doit être partagé par tous et qu'elle contribue à déterminer les conditions économiques et sociale de l'adulte ; ensuite dans un souci d'efficacité économique car l'égalité des chances de scolarisation garantit que les individus les plus capables sont sélectionnés pour les niveaux les plus élevés du système, indépendamment de leurs conditions socio-économiques.

